



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X – Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle – 33520, Bruges – ☎ 05.56.57.93.93

8^{ème} semaine 2018

**Semaine du
18 au 25 février 2018**

	N.D. du Bon Conseil 62, rue de Lisleferme 33000 BORDEAUX ☎ 05.56.57.93.93	Prieuré Sainte-Marie 19, avenue de Gaulle 33520 BRUGES ☎ 05.56.57.93.93	Cours N.D. du Rosaire 3, cours Gambetta 33490 St MACAIRE ☎ 05.56.63.45.37
dimanche 18 février 1^{er} dimanche de Carême 1 ^{re} classe, Violet	8h30 : Messe lue G Famille de la Chapelle 10h00 : Messe chantée G M. Letreux Philippe + 17h30 : Vêpres et Salut du TSS 18h30 : Messe lue C Anne et Lucien Terret +		8h30 : Messe chantée M 11h00 : Messe chantée M 17h00 : Vêpres Chemin de Croix à Verdélais à 18h
lundi 19 février de la férie 3 ^o classe, Violet	17h30 : Permanence, chapelet 18h30 : Messe lue S Famille de la Chapelle	7h15 : Messe lue C 18h45 : Chapelet	8h00 : Messe lue M
mardi 20 février de la férie 3 ^o classe, Violet	17h30 : Permanence, chapelet 18h30 : Messe lue S Famille de la Chapelle	7h15 : Messe lue C 18h45 : Chapelet	11h50 : Messe lue M
mercredi 21 février Quatre-Temps 2 ^o classe, violet	17h30 : Permanence, chapelet 18h30 : Messe lue C/S Famille de la Chapelle	7h15 : Messe lue S 18h45 : Chapelet	7h20 : Messe lue M
jeudi 22 février La Chaire de Saint-Pierre 2 ^o classe, blanc	17h30 : Permanence, chapelet 18h30 : Messe lue M Famille de la Chapelle 19h15 : Salut du TSS pour les vocations	7h15 : Messe lue C 18h45 : Salut du T.S.S.	7h20 : Messe lue S
vendredi 23 février Quatre-Temps 2 ^o classe, violet, mém. de St Pierre Damien Abstinence	17h30 : Chemin de Croix 18h30 : Messe lue M Famille de la Chapelle	7h15 : Messe lue C 18h45 : Chapelet	7h20 : Messe lue S
samedi 24 février Saint Mathias Quatre-Temps 2 ^o classe, rouge, mém. des 4 Temps	17h30 : Permanence, chapelet 18h30 : Messe lue G Famille de la Chapelle	7h15 : Messe lue M 18h45 : Chapelet	8h00 : Messe lue C Confessions de 16h00 à 17h00 : M
dimanche 25 février 2^{ème} dimanche de Carême 1 ^{re} classe, Violet	8h30 : Messe lue G Famille de la Chapelle 10h00 : Messe chantée G M. Letreux Philippe + 17h30 : Vêpres et Salut du TSS 18h30 : Messe lue C Melle de Francieu +		9h00 : Messe chantée M 11h00 : Messe chantée M 17h00 : Vêpres et Salut du TSS Chemin de Croix à Verdélais à 18h

Notre-Dame de La Mongie Vérac	dimanche 18 février 2018	dimanche 25 février 2018
	9h15 : confessions 10h00 : Messe chantée C	9h15 : confessions 10h00 : Messe chantée C
Sainte-Colombe Rue Urbain Loyer, Saintes	dimanche 18 février 2018	dimanche 25 février 2018
	10h30 : confessions 11h00 : Messe chantée S	10h30 : confessions 11h00 : Messe chantée S

Chapelle Notre-Dame-des-Prés, Leyritz-Moncassin (Casteljaloux) : 1^{er} dimanche du mois (10h30) et 3^e dimanche (17h). Confessions 30' avant la messe.

⇒ Attention : Pas de messe le dimanche 18 mars en raison du pèlerinage de Verdélais.

Chapelle Saint-Martin, Lieu-dit « chez Millon », rue Saint-Martin, Saint-Hilaire de Villefranche : Messe le dimanche à 9h00. S.

Annonces complémentaires :

- **Mardi 20 février : Réunion du Cercle des mamans** à 8h30 au Prieuré avec conférence de M. l'abbé Coulomb : « *La place de Marie dans la Passion de son Fils et dans l'œuvre de la Rédemption* ».

- **Mercredi 21 février** : 18h30 à NDBC, messe suivie de la **réunion des étudiants** à 19h30 par M. l'abbé Coulomb : « *Qui sont les témoins de Jéhovah* »

- **Vendredi 23 février : Réunion du Cercle des chefs de famille** à 20h30 à l'Ecole Saint-Georges par M. l'abbé de Sainte-Marie : « *Les problèmes de l'addiction aux écrans* ».

- **Dimanche 25 février : Assemblée générale de l'ACASA** à Saintes avec conférence de M. l'abbé de Sainte-Marie « *L'affaire Galilée* » - salle Notre-Dame à 14h30.

Intention de la Croisade Eucharistique de février : « *La soumission des pays à Notre Seigneur Jésus-Christ* ».

**Tous les dimanches de Carême : Vêpres et Salut du TSS à 17h30 à NDBC
et tous les vendredis : Chemin de Croix à 17h30.**

Samedi 17 et Dimanche 18 mars 2018 – Pèlerinage de Verdélais

(Les tracts sont à votre disposition sur la table de presse).

PS : pas de messe à 18h30 à Bordeaux le dimanche 18 mars

Neuvaine à Notre-Dame de Verdélais : du 8 au 16 mars.

Saint Grégoire le Grand
Homélie pour le premier dimanche de Carême

1. En ce temps-là, Jésus fut conduit au désert par l'Esprit pour y être tenté par le diable. Quand il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Et le tentateur, s'approchant, lui dit : «Si tu es le Fils de Dieu, ordonne que ces pierres deviennent des pains.» Jésus lui répondit : «Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.» Alors le diable le transporta dans la cité sainte, et l'ayant placé sur le pinacle du Temple, il lui dit : «Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit : Il a pour toi donné ordre à ses anges, et sur leurs mains ils te porteront, pour que ton pied ne heurte pas la pierre.» Jésus lui dit : «Il est écrit aussi : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.» Le diable, de nouveau, le transporta sur une très haute montagne, et lui montrant tous les royaumes du monde avec leur gloire, il lui dit : «Tout cela, je te le donnerai si, tombant à mes pieds, tu m'adores.» Alors Jésus lui dit : «Retire-toi, Satan, car il est écrit : C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, et lui seul que tu serviras.» Alors le diable le laissa, et voici que les anges s'approchèrent, et ils le servaient. Il en est qui se demandent par quel esprit Jésus fut conduit au désert, à cause de ce qui suit dans le texte : «Le diable le transporta dans la cité sainte», et encore : «Il le transporta sur une très haute montagne.» Mais en vérité, et sans hésitation possible, on doit en bonne logique accepter de croire que Jésus fut conduit au désert par l'Esprit-Saint, en sorte que son propre Esprit le conduisit là où devait le trouver l'esprit malin pour le tenter. Cependant, lorsqu'on nous dit que l'Homme-Dieu a été transporté par le diable sur une très haute montagne ou dans la cité sainte, l'esprit humain a peine à l'accepter, et les oreilles s'effrayent de l'entendre. Cela nous paraîtra pourtant moins impossible à croire si nous considérons d'autres événements concernant le Sauveur. Le diable est sans aucun doute le chef de tous les méchants, et tous les méchants sont les membres de ce chef. Pilate n'était-il pas membre du diable? Les Juifs qui persécutèrent le Christ, et les soldats qui le crucifièrent, n'étaient-ils pas membres du diable? Pourquoi donc s'étonner que le Sauveur ait permis au diable de le conduire sur une montagne, puisqu'il a supporté aussi d'être crucifié par les membres d'un tel chef? Il n'était pas indigne de notre Rédempteur de vouloir être tenté, lui qui était venu pour être tué. Il était juste, au contraire, qu'il triomphât de nos tentations par les siennes, comme il était venu vaincre notre mort par sa mort (cf. He 2, 18). Sachons cependant que la tentation agit de trois façons : par la suggestion, par la délectation et par le consentement. Nous-mêmes, lorsque nous sommes tentés, nous glissons généralement dans la délectation, ou même dans le consentement; car propagés de la chair du péché¹, nous portons en nous l'origine même des combats à endurer. Mais le Dieu qui s'était incarné dans le sein d'une Vierge et qui était venu dans le monde sans péché ne portait en lui aucune contradiction. Il a donc pu être tenté par suggestion, mais la délectation du péché n'a pas eu de prise sur son esprit. Toute cette tentation diabolique fut pour lui extérieure, sans rien au-dedans.

2. En examinant le déroulement de la tentation du Seigneur, nous pourrions sonder avec quelle ampleur nous sommes délivrés de la tentation. L'antique ennemi s'est dressé contre le premier homme, notre ancêtre, par trois tentations : il l'a tenté par la gourmandise, la vaine gloire et l'avarice; tentations victorieuses, puisqu'il se soumit Adam en obtenant son consentement. C'est par la gourmandise qu'il l'a tenté en lui montrant le fruit défendu de l'arbre et en le persuadant de le manger. C'est par la vaine gloire qu'il l'a tenté en disant : «Vous serez comme des dieux.» (Gn 3, 5). Et c'est par un surcroît d'avarice qu'il l'a tenté en ajoutant : «Vous connaîtrez le bien et le mal.» En effet, l'avarice n'a pas seulement pour objet l'argent, mais aussi les honneurs. On parle à bon droit d'avarice à propos de la poursuite désordonnée des honneurs. Car si ravir des honneurs ne relevait pas de l'avarice, jamais Paul n'aurait dit du Fils unique de Dieu : «Il n'a pas considéré qu'être l'égal de Dieu serait ravir quelque chose.» (Ph 2, 6). C'est donc en excitant dans notre ancêtre le désir avide des honneurs que le diable l'a entraîné à l'orgueil.

3. Mais c'est par les moyens mêmes qui lui avaient servi à terrasser le premier homme que le diable succomba devant le second [Jésus] quand il le tenta. Il le tenta par la gourmandise en lui demandant : «Ordonne que ces pierres deviennent des pains»; il le tenta par la vaine gloire en lui disant : «Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas»; il le tenta par le désir avide des honneurs lorsqu'il lui montre tous les royaumes du monde en déclarant : «Tout cela, je te le donnerai si, tombant à mes pieds, tu m'adores.» Mais le diable est vaincu par le second homme grâce aux mêmes moyens que ceux qu'il se glorifiait d'avoir utilisés pour vaincre le premier homme. Et celui-ci, ayant ainsi fait prisonnier le diable, l'expulsa de nos cœurs par l'accès même qui lui avait permis d'y entrer et de les tenir en son pouvoir....